

### ÉDITORIAL

## TRAJECTOIRE 2025...

Nous avons annoncé que **l'année 2021 serait une année de transition** en raison du déploiement de la Déclaration sociale Nominative et de la crise sanitaire.

Comme vous le savez, la Caisse met en œuvre à compter du 01 janvier 2022, la Déclaration Sociale Nominative qui a pour objet de substituer une déclaration unique nominative, entièrement dématérialisée à la plupart des déclarations sociales.

Directement issue de la paie des salariés, la DSN se substituera pour la Caisse à la déclaration de cotisations (BAC ou DUCS CIBTP) et à la déclaration nominative (DNA ou DADS-U). Ces formalités ne seront plus accomplies directement auprès des caisses mais par l'intermédiaire du point de dépôt national Net-Entreprises et MSA.

Au-delà de ce projet fondamental pour le réseau des caisses de congés payés, la Caisse Antilles Guyane poursuit **la transformation de son organisation en s'appuyant sur son projet d'entreprise, Trajectoire 2025**, dont les objectifs principaux sont : l'évolution de l'organisation, la nouvelle définition des métiers, les nouveaux outils pour la profession et l'optimisation des ressources disponibles pour une qualité de service améliorée. Mais il s'agit aussi pour nous de respecter nos principes fondateurs et de consolider nos valeurs partagées avec celles du Bâtiment et des Travaux Publics.

De tout temps, la Caisse a été gouvernée par **l'esprit de solidarité, la volonté de protection et l'ambition d'un service au plus proche** des utilisateurs de l'institution. Nous sommes heureux d'être resté une Caisse à taille humaine, intégrée dans son environnement local.

Lorsque nous évoquons, ici, **la valeur de solidarité** dans laquelle se retrouve la logique de mutualisation, il s'agit d'une solidarité que nous souhaitons pragmatique et efficace.

Nous aspirons à faire perdurer **notre volonté de protection des entreprises et surtout des salariés**. Elle doit être développée et offrir à tous les acteurs un cadre protecteur.

**L'esprit de service** doit être conservé, et renforcé pour que chacun se retrouve au centre de nos préoccupations.

Dans le prolongement de cette ambition, nous nous félicitons de nos décisions pendant la crise sanitaire et sommes fiers de dire que nous avons su rester présent, au contact et à l'écoute de nos entreprises et salariés.

La Caisse est aujourd'hui, comme hier et certainement comme demain en ordre de bataille. **Réactive, efficace**, au plus proche des entreprises et des prestataires, elle est et restera un **outil précieux** pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, un instrument qui doit être apprécié et défendu.

Elle représente le symbole que le secteur du BTP dispose des moyens de ses ambitions et d'une certaine maîtrise de son avenir, au côté des organisations professionnelles et des autres organismes satellites

*Le Collège des Présidents*